



ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

## Communiqué Pour diffusion immédiate

### Gestion des matières résiduelles : un programme qui soutient les industries, les commerces et les institutions

**Rimouski, 7 février 2012** – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent invite les industries, les commerces et les institutions (ICI) de la région à soumettre une demande au programme *Performance des ICI en GMR*. Ce programme d'aide financière, administré par RECYC-QUÉBEC, a pour but de soutenir les ICI dans la gestion de leurs matières résiduelles ainsi que d'améliorer le recyclage et la valorisation dans ce secteur.

Ce programme est doté d'un budget total de 10 M\$ pour la période 2011-2015 et offre aux ICI de recevoir des services-conseils (étude, diagnostic, plan de gestion et formation) et/ou d'acquérir de l'équipement pour la gestion et la valorisation de leurs matières résiduelles.

Les ICI représentent un secteur où le potentiel de récupération est très important. En 2008, ce secteur a récupéré plus de la moitié des cinq millions de tonnes de matières résiduelles qu'il a générées. Le programme *Performance des ICI en GMR* donne donc l'opportunité aux ICI de mettre en place un système de gestion des matières résiduelles, favorisant ainsi l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* et de son Plan d'action.

Selon Karine Malenfant, présidente du conseil, « les ICI ont avantage à bien gérer les matières qu'ils génèrent. Ils se positionnent ainsi dans un marché qui impose la prise en compte de nouvelles préoccupations environnementales pour offrir une image de qualité, en plus de faire des économies et répondre aux exigences de la clientèle ».

Une des conditions pour accéder au programme *Performance des ICI en GMR* est d'obtenir une reconnaissance de niveau 2 du programme ICI ON RECYCLE! Il s'agit d'un programme créé et géré par la société d'État RECYC-QUÉBEC qui a pour but de reconnaître les ICI ayant mis en place des mesures permettant une gestion exemplaire des matières résiduelles et qui contribuent ainsi à protéger l'environnement.

Pour plus d'informations sur le programme *Performance des ICI en GMR* ou pour inscrire votre établissement au programme ICI ON RECYCLE!, visitez le site de RECYC-QUÉBEC au [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca) ou contactez le conseil par téléphone, au 418 721-5711, ou par courriel, au [crebsl\\_projet@globetrotter.net](mailto:crebsl_projet@globetrotter.net)

- 30 -

Source et informations :  
Patrick Moubarac, chargé de projet  
418 721-5711